



Principales recommandations des Journées de la société civile 2023

Introduction

Le CESE a organisé sa manifestation phare annuelle pour la société civile du 1^{er} au 3 mars, sous la forme d'une conférence tenue en son siège et retransmise en ligne. Les débats se sont centrés sur le rôle fondamental que jouent les organisations de la société en faveur de la cohésion sociale et de la démocratie, en Europe comme ailleurs. Dans le cadre de cette manifestation, plus de 500 participants se sont rassemblés en personne et en ligne pour débattre intensément de questions telles que la démocratisation de l'économie européenne, les nouveaux horizons de la démocratie participative et délibérative, l'extension des espaces civiques, les droits numériques, l'engagement de la jeunesse et les compétences nécessaires à la participation démocratique. Cette conférence a donné lieu, à l'issue des travaux de ses huit ateliers, à des recommandations tournées vers l'avenir.

Quelques paroles de certains de nos orateurs en guise d'inspiration...

- ❖ «Une **démocratie forte et résiliente** requiert un débat ouvert et éclairé, ainsi que **l'engagement d'une société civile dynamique et de ses citoyens**. Et pas seulement les jours d'élection! Nous devons **donner aux organisations de la société civile les moyens de jouer leur rôle central pour préserver nos institutions et nos valeurs démocratiques**. Le CESE continuera de soutenir l'engagement de la société civile à tous les niveaux, car il permet d'améliorer les actions politiques et les méthodes de gouvernance et en définitive, d'accroître la légitimité démocratique.» — Christa SCHWENG, présidente du CESE
- ❖ «Il faut que nous fassions davantage connaître l'espace civique européen qui n'a cessé d'évoluer; afin de **construire de l'intérieur la résilience démocratique**, nous devons épauler les citoyens lorsqu'ils prennent part à la démocratie. **À aucun moment, nous ne devrions tenir notre démocratie pour acquise**; il nous faut plus que jamais travailler de concert pour apporter des solutions à nos problèmes collectifs, grâce à la gouvernance à tous les niveaux, grâce aux organisations de la société civile et grâce aux citoyens.» — Dubravka ŠUICA, vice-présidente de la Commission européenne

- ❖ «*Pour prospérer, la démocratie a besoin à la fois du monde officiel des partis et de la politique institutionnelle et du monde officieux de la société civile. Les organisations de la société civile se trouvent en dehors des deux centres traditionnels de pouvoir que sont l'État et l'action capitaliste sur le marché. Cette position explique toute leur importance; en l'absence des organisations de la société civile, la politique est trop éloignée du grand public. Toutefois, il nous faut aussi des institutions sans lesquelles nous serions plongés dans le chaos. En soi, ces deux mondes doivent **coopérer** pour créer un espace démocratique sain.*» — Colin CROUCH, professeur émérite
- ❖ «*La démocratie est un espace civique de débat et de délibération. **Ceux-ci ne sont possibles que si cet espace civique dépasse les frontières, est inclusif et procure aux organisations de la société civile la sûreté nécessaire pour y agir librement.** La société civile ne saurait être à la merci des gouvernements dont elle ressortit, elle doit être libre. Il nous faut un cadre juridique européen pour établir des normes minimales concernant la manière dont les pouvoirs publics devraient interagir avec les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile.*» — Sergey LAGODINSKY, député au Parlement européen
- ❖ «*Dans le monde entier, nous assistons au **déclin de la démocratie à l'avantage du populisme et du nationalisme**, ainsi qu'à l'accroissement des inégalités et à l'intensification des attaques contre les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes, les activistes et les organisations de la société civile de la jeunesse. Pour faire face à ce rétrécissement de notre espace civique, nous ne devons pas nous contenter de le protéger. Nous devons viser à **élargir notre espace démocratique**, qu'il s'agisse de l'ouvrir à la jeunesse, d'étendre les droits et les libertés et de créer un environnement propice aux jeunes au sein des organisations de la société civile.*» — Noura BERROUBA, présidente du Comité suédois des organisations de jeunesse
- ❖ «*Pour donner aux organisations de la société civile les moyens d'agir, **nous devons sensibiliser davantage, fournir un soutien financier et gagner la confiance de tous les acteurs à l'égard de la société civile.***» — Biljana SPASOVSKA, réseau de développement de la société civile des Balkans (BCSDN)
- ❖ «*Nous devons donner **aux citoyens et aux organisations de la société civile des possibilités de dialoguer avec les institutions et de participer aux mécanismes officiels d'expression démocratique.** Il faut nous intégrer les politiques et les cadres juridiques participatifs au sein de nos systèmes démocratiques, c'est-à-dire que nous devons enraciner un **droit à la participation** au débat politique et au processus démocratique.*» — Claire McEVOY, Observatoire de l'espace civique de l'OCDE

Recommandations des ateliers

- ❖ Une **stratégie européenne en faveur de la société civile, y compris les activités philanthropiques**, est nécessaire: pour cimenter les divers éléments constitutifs afin de créer un **espace réellement propice**; pour renouveler l'engagement et mettre en œuvre un dialogue civique structuré dans toutes les institutions de l'Union; pour faire

fonctionner des cadres juridiques, fiscaux et politiques favorables aux organisations de la société civile, y compris à leur protection par-delà les frontières; pour bâtir la résilience, lorsqu'il s'agit également d'accéder à des ressources flexibles et durables, qu'elles soient privées ou publiques. Cette démarche devrait également englober les pays candidats.

- ❖ **L'Europe a besoin de meilleures garanties pour maintenir les droits humains, la démocratie et les organisations de la société civile au centre** du processus démocratique. Face aux attaques que subit la société civile de la part d'acteurs étatiques ou paraétatiques, il s'impose de **renforcer ses capacités** à mener efficacement ses actions de communications et ses campagnes, afin de provoquer un changement de la manière dont le grand public perçoit ses activités et d'établir une relation de confiance avec les citoyens, car il s'agit d'aspects fondamentaux pour asseoir la position des organisations de la société civile dans le cadre du processus démocratique. En outre, **il s'impose de restaurer la confiance auprès des institutions et des bailleurs de fonds** lorsqu'il s'agit d'alléger les charges administratives liées au financement.
- ❖ L'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie a fait prendre conscience, non sans retard, de la nécessité de consolider les liens avec la société civile hors de l'Union européenne, de faire circuler les connaissances dans les deux sens, et, grâce à ce surcroît d'expertise, de trouver des solutions sur mesure aux problèmes auxquels ces organisations sont confrontées. La situation actuelle montre à quelles terribles extrémités **peut conduire un système autocratique, mais les partisans de la démocratie peuvent s'en servir pour gagner le soutien du grand public** dans leurs efforts pour défendre une société diverse et inclusive.
- ❖ Le **Semestre européen** est un mécanisme important de gouvernance à niveaux multiples. L'Union européenne et ses États membres doivent **assurer la participation de la société civile concernée à tous les niveaux**. Cette participation doit intervenir **non seulement** lors de la phase d'analyse et de proposition des politiques à l'échelon de l'Union, mais également lors de la conception des programmes nationaux de réforme, en tenant compte des contextes nationaux. Il convient de prendre en considération le **rôle essentiel que jouent les organisations de la société civile pour mettre en œuvre les recommandations par pays**. Les fonctionnaires nationaux chargés du Semestre européen doivent adopter une approche plus volontariste pour ce qui est de renforcer les capacités des organisations de la société civile afin de leur permettre de participer aux consultations menées au sein des États.
- ❖ Afin de relever les défis actuels, il convient d'adopter **une approche globale et coopérative dans le domaine de l'éducation et de la formation**. Une politique européenne en matière de compétences devrait être élaborée conjointement **avec la société civile et les partenaires sociaux**, qui disposent d'un capital politique, de connaissances du terrain et d'une compréhension des besoins et des manques actuels. L'éducation et la formation ne sont pas l'affaire du seul gouvernement.

- ❖ Alors que les politiques en ces domaines se concentrent souvent sur les compétences liées à l'emploi, **les compétences transversales constituent véritablement la colonne vertébrale d'une démocratie participative et délibérative**, notamment la coopération, l'esprit critique, la capacité à résoudre les problèmes, la gestion démocratique et collective et la résolution des conflits. Ces compétences se fondent sur des valeurs communes européennes **de démocratie, de solidarité et d'inclusion**. Elles permettent aux citoyens de participer consciemment à la société et de prendre une part active à notre économie. Leur importance déterminante doit se traduire dans le cadre de **l'éducation formelle et non formelle**, y compris des modèles alternatifs de gouvernance tels que les coopératives.
- ❖ Le volontariat fondé sur des valeurs européennes est un élément important pour bâtir la résilience et pour **prévenir les crises et y répondre**. Une Année européenne des volontaires en 2025 constituerait un hommage adéquat à la contribution des volontaires de tous âges et de tous horizons pour soutenir la santé et le bien-être, à leur rôle dans la résilience et la reprise, et en faveur de l'avenir de l'Europe. Pour aider efficacement, les organisations de volontaires doivent bénéficier d'une position plus assurée. La compassion, l'altruisme, la générosité et la solidarité qui inspirent le volontariat appellent un environnement qui leur est favorable.
- ❖ Il est nécessaire de construire un **cadre juste et propice pour le volontariat**. **Les financements publics devraient refléter le prix réel du volontariat**, la valeur et la contribution des volontaires et les besoins des organisations d'infrastructure du volontariat qui assurent la fourniture d'un volontariat de qualité. Il convient d'allouer équitablement ces financements publics, de manière à faire droit à la souplesse requise des réponses aux besoins, et l'ensemble des organisations de la société civile, dès lors qu'elles respectent les droits de l'homme et les valeurs européennes, devraient pouvoir en bénéficier grâce à des appels ouverts à propositions. Il convient d'envisager de soutenir les associations au moyen de systèmes de mesure de leur incidence.
- ❖ **Dans notre société numérique, les institutions de l'Union européenne doivent faire en sorte que les jeunes** disposent d'un accès équitable à l'internet, ainsi qu'aux équipements et aux compétences, car ceux-ci sont le fondement de l'égalité des chances pour l'éducation et l'emploi. Les législateurs de l'Union doivent s'assurer que les nouvelles technologies ne compromettent pas la qualité ni la dignité des emplois ou le caractère centré sur l'humain des lieux de travail, et qu'elles n'exacerbent pas les pratiques d'exploitation et d'oppression en matière de recrutement des jeunes et de gestion des ressources humaines à leur endroit. Dans la société numérique d'aujourd'hui, les institutions de l'Union européenne doivent garantir, au moyen d'instruments juridiques et non juridiques, les **conditions préalables nécessaires pour donner les moyens aux jeunes de participer de manière constructive, sûre et volontariste au processus démocratique**. Il s'agit en l'espèce d'un **espace civique protégé**, de l'accès à des **communications cryptées, sûres et sécurisées**, à des **procédures équitables et inclusives de participation**, tout en garantissant la santé physique et mentale.

- ❖ Les **prochaines élections européennes seront importantes**, mais difficiles du fait des craintes que soulèvent l'abstention et les suffrages hostiles à l'Europe. **Il faut donner aux organisations de la société civile les moyens d'exercer leur rôle consistant à faire passer des messages et à jeter des ponts afin de débattre du projet européen avec les citoyens**, en sortant du cercle de ceux qui sont déjà convaincus et en allant chercher ceux qui ne le sont pas au sein de leurs communautés, de leurs régions, de leurs villes et de leurs villages. Il est essentiel de créer des **possibilités de prendre part aux débats publics et de favoriser une culture de participation à tous les niveaux**.
- ❖ Il est nécessaire que les institutions de l'Union européenne **renforcent la coopération entre les différents acteurs**, que ce soient les pouvoirs publics, les organisations de la société civile ou les médias, afin de mieux toucher les citoyens et de les faire davantage participer à la vie politique en recourant à de **nouveaux outils créatifs de communication** tout au long d'un mandat politique. Dans ce contexte, il s'impose de mettre pleinement en œuvre les recommandations de la conférence sur l'avenir de l'Europe.
- ❖ **L'Europe doit investir dans la citoyenneté active**. En nous appuyant sur la réussite de la conférence sur l'avenir de l'Europe, nous recommandons de **renforcer le rôle des panels transnationaux de citoyens dans le processus décisionnel de l'Union européenne, ainsi que des consultations des citoyens menées à l'échelon local, régional et national**. Ces panels inclusifs et innovants jouent un rôle essentiel pour améliorer le fonctionnement démocratique de l'Union européenne, ainsi que pour renforcer la légitimité du processus démocratique, la confiance dont il est investi et l'obligation de rendre des comptes qu'il implique.
- ❖ Il est essentiel de **conforter le rôle déterminant que jouent la société civile organisée, les partenaires sociaux et les syndicats pour soutenir la démocratie délibérative, complémentaire de la démocratie représentative, afin de renforcer davantage les dialogues citoyens**. L'Union européenne et ses États membres doivent renforcer les capacités des organisations de société civile, et notamment accroître leur rôle au sein des panels de citoyens, où elles peuvent aider à mettre en évidence des processus, **mettre à disposition leur expertise** pour accroître la diversité des débats, et faciliter l'organisation et le fonctionnement des panels. **Il convient également de donner aux organisations de la société civile les moyens d'accroître l'adoption dans le cadre de l'action politique des recommandations des citoyens issues de ces panels**.
- ❖ Nous demandons également de concevoir des instruments qui renforcent la démocratie participative et délibérative, tels que **l'initiative citoyenne européenne et les consultations publiques en ligne menées par l'Union européenne**. Il faut permettre à tous les citoyens d'accéder à ces instruments et de les faire connaître.

***Pour en savoir davantage
sur l'engagement actif du CESE et ses propositions tournées
vers l'avenir
concernant les thèmes de chacun des ateliers:***

- ✓ [Espace dévolu à la société civile, dialogue civil et financement de la société civile](#)
- ✓ [La résilience des organisations de la société civile face à la contraction de l'espace démocratique en Europe centrale et orientale](#)
- ✓ [Est-il possible de démocratiser l'économie européenne grâce au Semestre européen?](#)
- ✓ [Compétences et apprentissage tout au long de la vie pour des sociétés démocratiques](#)
- ✓ [Bénévolat et résilience](#)
- ✓ [Participation numérique et droits numériques dans l'espace public européen: le cas de la jeunesse](#)
- ✓ [Élections 2024: débattre de l'UE en dehors des capitales et le rôle clé de la société civile organisée](#)